



# DISCOURS DU MAIRE SUR LE BUDGET 2024 DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

## FAITS SAILLANTS

---

### Faits saillants

- L'augmentation du compte de taxes se situe à 9,4% pour une résidence moyenne de 455 800 \$.
- Le budget de 2024 atteint 22,6 M\$, soit une augmentation de 2,2 M\$ par rapport à 2023, représentant une hausse de 10,8%.
- L'augmentation de la taxe sur la valeur foncière est majoritairement reliée à la restructuration du service incendie pour répondre au schéma de couverture de risques soit :
  - 8,0% service incendie
  - 4,1% taxe foncière générale
- Le budget du service incendie passe de 1,1 M\$ à 2,3 M\$ afin de permettre l'atteinte des objectifs du ministère de la Sécurité publique.
- Gel du tarif de l'ensemble de la tarification (matières résiduelles, entretien du réseau d'aqueduc et sanitaire, fosses septiques et éclairage).
- Diminution de la dette totale passant de 38,8 M\$ en 2022 à 36,6 M\$ en 2023.
- Malgré la diminution de la dette totale, les taux d'intérêts à la hausse font augmenter les frais de financement de 12 %.
- Plusieurs contrats municipaux ont connu, encore en 2023, une majoration de coût de beaucoup supérieure au taux d'inflation.

### Taxes foncières générales

Pour le secteur résidentiel, le taux de taxe foncière générale est établi à 0,84355 \$ par tranche de 100 \$ de valeur au rôle, soit une hausse de 12,1 % ventilé comme suit :

- 8,0 % relatif à la restructuration du service incendie.
- 4,1 % pour l'ensemble du budget d'opération, excluant le service incendie.

Pour le secteur commercial et les autres immeubles, le taux d'augmentation est identique.

## Tarifications

Le budget de 2024 prévoit un gel de l'ensemble de la tarification.

Les principales tarifications appliquées varient en fonction du coût réel et sont établies comme suit :

TARIFS	2023	2024	VARIATION
Entretien du réseau d'aqueduc	340 \$	340 \$	0 \$
Entretien du réseau d'égout sanitaire	175 \$	175 \$	0 \$
Matières résiduelles	375 \$	375 \$	0 \$
Vidange des installations septiques	133 \$	133 \$	0 \$

En combinant la taxe foncière générale et les tarifications avec le coût du service incendie, l'augmentation moyenne du compte de taxes se situe donc à 9,4%.

COMpte DE TAXES POUR UNE RÉSIDENCE DESSERVIE ÉVALUÉE À 455 800\$				
Type	Taxes 2023	Taxes 2024	Variation (%)	Variation (\$)
Taxe foncière générale	3 430 \$	3 845 \$	4.1%	141 \$
Taxe foncière générale – Service incendie			8.0%	274 \$
Entretien Aqueduc	340 \$	340 \$	0.0%	0 \$
Entretien égout sanitaire	175 \$	175 \$	0.0%	0 \$
Éclairage de rues	101 \$	101 \$	0.0%	0 \$
Matières résiduelles	375 \$	375 \$	0.0%	0 \$
<b>Total du compte de taxes</b>	<b>4 421 \$</b>	<b>4 836 \$</b>	<b>9.4%</b>	<b>415 \$</b>

## Variations budgétaires

### Revenus

Le budget de 2024 présente des revenus additionnels de 2,2 M\$ (10,8 %) par rapport au budget précédent. Les revenus supplémentaires découlent principalement de :

- Revenus de taxes sur la valeur foncière : + 1,9 M\$ (augmentation de la valeur au rôle d'évaluation et du taux de taxation).
- Autres services rendus : + 600 000 \$ (reprise du parc du Saisonnier et du camp de vacances).
- Intérêts : + 168 000 \$ (revenus de placement des liquidités disponibles).
- Transferts : - 400 000 \$ (reclassification de la ristourne de la SQ - 750 000 \$ et hausse du transfert découlant du pacte fiscal + 300 000\$).

### Budget comparatif des revenus

REVENUS	BUDGET 2024	BUDGET 2023	VARIATION (\$)	VARIATION (%)
Taxes sur la valeur foncière	14 936 000 \$	13 058 000 \$	1 878 000 \$	14.4%
Taxes sur une autre base	3 510 000 \$	3 494 000 \$	16 000 \$	0.5%
Paiements tenant lieu de taxes	188 000 \$	197 000 \$	(9 000) \$	-4.6%
Impositions de droits	1 124 500 \$	1 197 500 \$	(73 000) \$	-6.1%
Amendes et pénalités	60 000 \$	50 000 \$	10 000 \$	20.0%
Intérêts	340 500 \$	172 500 \$	168 000 \$	97.4%
Autres services rendus	1 058 000 \$	436 692 \$	621 308 \$	142.3%
Transferts	1 363 000 \$	1 764 308 \$	(401 308) \$	-22.7%
<b>Total</b>	<b>22 580 000 \$</b>	<b>20 370 000 \$</b>	<b>2 210 000 \$</b>	<b>10.8%</b>

## Dépenses

Le budget de 2024 présente des dépenses additionnelles de 2,2 M\$ (10,8%) par rapport au budget de 2023. Les principales variations sont celles-ci :

- Sécurité publique (Service incendie) : + 1,1 M\$ (restructuration pour répondre au schéma de couverture de risque).
- Loisirs et culture : + 750 000 \$ (reprise du parc du Saisonnier et du camp de vacances).
- Transport : + 240 000 \$ (entretien des chemins, lignage et fauchage des chemins).
- Administration générale : + 200 000 \$ (préparation du nouveau rôle triennal d'évaluation, provision pour élections et contingence).
- Remboursement au fonds de roulement: + 150 000 \$
- Sécurité publique (Police) : - 750 000 \$ (reclassification de la ristourne).

## Budget comparatif des dépenses 2024 vs 2023

DÉPENSES	BUDGET 2024	BUDGET 2023	VARIATION (\$)	VARIATION (%)
Conseil	436 000 \$	432 000 \$	4 000 \$	0.9%
Administration générale	1 668 000 \$	1 473 000 \$	195 000 \$	13.2%
Sécurité publique - Police	1 422 000 \$	2 146 000 \$	(724 000) \$	-33.7%
Sécurité publique - Protection incendie	2 266 000 \$	1 118 000 \$	1 148 000 \$	102.7%
Sécurité publique - Autres	152 000 \$	119 000 \$	33 000 \$	27.7%
Transport	4 092 000 \$	3 854 000 \$	238 000 \$	6.2%
Hygiène du milieu	3 525 000 \$	3 368 000 \$	157 000 \$	4.7%
Santé et bien-être (logement social)	12 000 \$	12 000 \$	- \$	0.0%
Aménagement, urbanisme et développement	987 000 \$	866 000 \$	121 000 \$	14.0%
Loisirs et culture	3 124 000 \$	2 366 000 \$	758 000 \$	32.0%
Frais de financement (intérêts)	1 351 000 \$	1 203 000 \$	148 000 \$	12.3%
Service de la dette (remboursement de capital)	3 413 000 \$	3 508 000 \$	(95 000) \$	-2.7%
Remboursement du fonds de roulement	262 000 \$	120 000 \$	142 000 \$	118.3%
Affectations	(130 000) \$	(215 000) \$	85 000 \$	0.0%
<b>Total</b>	<b>22 580 000 \$</b>	<b>20 370 000 \$</b>	<b>2 210 000 \$</b>	<b>10.8%</b>

## Budget comparatif des dépenses par catégorie

DÉPENSES	BUDGET 2024	(%)
Conseil	436 000 \$	1.9%
Administration générale	1 668 000 \$	7.4%
Sécurité publique - Police	1 422 000 \$	6.3%
Sécurité publique - Protection incendie	2 266 000 \$	10.0%
Sécurité publique - Autres	152 000 \$	0.7%
Transport	4 092 000 \$	18.1%
Hygiène du milieu	3 525 000 \$	15.6%
Santé et bien-être (logement social)	12 000 \$	0.1%
Aménagement, urbanisme et développement	987 000 \$	4.4%
Loisirs et culture	3 124 000 \$	13.8%
Frais de financement (intérêts)	1 351 000 \$	6.0%
Service de la dette (remboursement de capital)	3 413 000 \$	15.1%
Remboursement du fonds de roulement	262 000 \$	1.2%
Affectations	(130 000) \$	-0.6%
<b>Total</b>	<b>22 580 000 \$</b>	<b>100.0%</b>

## Plan triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 (PTI)

Le plan triennal d'immobilisations 2024 à 2026 prévoit des investissements totalisant 51,5 M\$ dont 16,0 M\$ en 2024.

TITRE DU PROJET	RÉALISATION 2024	RÉALISATION 2025	RÉALISATION 2026
<b>Finances et administration</b>			
Remplacement des postes informatiques individuels et mise à jour du réseau informatique.	20 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
<b>Travaux publics et infrastructures</b>			
Prolongement du service d'aqueduc sur le chemin de la Vieille-Côte.	- \$	380 000 \$	- \$
Réfection du chemin et prolongement des services sur le chemin du Village.	100 000 \$	2 000 000 \$	- \$
Aménagement du chemin des Épinettes et projection d'un trottoir. Arrêt chemin de la Promenade.	390 000 \$	- \$	- \$
Aménagement du chemin des Épinettes et projection d'un trottoir. Poursuivre jusqu'au chemin des Mélèzes.	- \$	- \$	310 000 \$
Réfection des chaussées locales.	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$
Réparation des ornières sur le chemin Tour-du-Lac Nord.	1 500 000 \$	- \$	- \$
Réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord partie subventionnée (Asphaltage).	6 000 000 \$	- \$	- \$
Réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord partie non subventionnée (Trottoirs).	- \$	- \$	2 500 000 \$
Réfection des chemins de l'Éclaircie et de la Coulée.	- \$	- \$	1 200 000 \$
Services professionnels - Conception des plans et devis - Réfection du chemin du Tour-du-Lac.	- \$	100 000 \$	- \$
Services professionnels - Étude de faisabilité du prolongement des services aqueduc et égout à la montagne du Mont-Cervin.	60 000 \$	- \$	- \$
Services professionnels - Conception des plans et devis pour la réfection du réseau d'aqueduc et le prolongement du service d'égout sur les chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte.	85 000 \$	- \$	- \$
Réfection du barrage du lac Morin	1 350 000 \$	- \$	- \$
Construction du mur de soutènement et trottoir sur le chemin des Lacs	350 000 \$	- \$	- \$
<b>Loisirs, culture et vie communautaire</b>			
Remplacement du gazon synthétique et des éclairages du terrain de soccer extérieur.	1 500 000 \$	- \$	- \$
Remplacement des quais et mise à jour des ancrages au Club nautique.	- \$	220 000 \$	- \$
Réparation de la structure du bâtiment et de la galerie du Club nautique.	350 000 \$	- \$	- \$
Valorisation du milieu naturel par l'aménagement de sentiers et de passerelles reliant la vallée Autrichienne, le lac Neigette et des infrastructures communautaires.	1 000 000 \$	- \$	- \$
Construction d'un centre aquatique et sportif au parc du Saisonnier.	2 500 000 \$	- \$	27 000 000 \$
Mise à niveau du système de chauffage du garage de la caserne d'incendie.	45 000 \$	- \$	- \$
Achat d'une motoneige pour l'entretien des parcs.	21 000 \$	- \$	- \$

Mise aux normes et déplacement de la cloche du centre culturel St-Dunstan.	50 000 \$	- \$	- \$
Aménagement et réouverture du parc de la Gentiane	- \$	45 000 \$	- \$
Restauration de la chapelle St-James	- \$	- \$	530 000 \$
<b>Protection contre l'incendie</b>			
Remplacement d'équipement incendie.	93 000 \$	60 000 \$	60 000 \$
Acquisition et installation d'un réservoir sous-terrain	133 000 \$	- \$	- \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS</b>	<b>16 047 000 \$</b>	<b>3 330 000 \$</b>	<b>32 125 000 \$</b>

Pour réaliser les projets de 2024, le montage financier pour le financement est le suivant :

- Subventions : 7 570 000 \$
- Nouveau règlement d'emprunt général : 5 950 000 \$
- Règlement d'emprunt existant ou de secteur : 1 868 000 \$
- Réserves financières : 659 000 \$

La réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord ainsi que la réfection des ornières de ce même chemin (secteur école Montagnac du Lac) sont les plus gros projets d'envergure prévus en 2024. Conditionnellement à une subvention majeure, la Municipalité pourra réaliser ces deux projets totalisant 7,5 M\$ en ne finançant que la portion non-subsventionnée, soit 1,5 M\$.

Il est également prévu, en 2024, de procéder au remplacement du gazon synthétique du terrain de soccer et à la bonification de son système d'éclairage. Une subvention importante est prévue dans le financement de ce projet.

Le projet de construction d'un centre aquatique et sportif au parc du Saisonnier, évalué à 27 M\$, est prévu en 2026 mais la réalisation des plans et devis débutera dès l'an prochain. La Municipalité compte sur l'octroi d'une subvention pouvant atteindre jusqu'à 70 % des coût de construction et la recherche de partenariat pour réaliser son financement.

Finalement, bien que le projet a été reporté à quelques reprises, la réfection du barrage du lac Morin devrait se réaliser en 2024, toutes les autorisations nécessaires au préalable ayant été obtenues.

## Service de la dette

Pour 2024, puisque les paiements en capital prévus ont diminué mais que les intérêts à payer vont augmenter, le service de la dette demeurera stable à 4,8 M\$ soit 21,1 % du budget total.

Bien que le service de la dette se soit stabilisé, la Municipalité est elle aussi contrainte à refinancer les emprunts à long terme existants et à effectuer de nouveaux financements à un taux d'intérêt beaucoup plus élevé qu'au cours des dernières années soit:

2021 : 1,4 %  
2022 : 4,2 %  
2023 : 4,8 %  
2024 : 6,0 % (anticipé)

La dette totale se chiffre actuellement à 36,6 M\$ comparativement à 38,8 M\$ il y a un an. Elle est composée des dettes de secteurs (taxes de secteur) (7,8 M\$), celles payées par l'ensemble des citoyens (24,3 M\$) ainsi que les emprunts assumés par des subventions (gouvernement provincial) (4,5 M\$).